

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 1^{er} juillet 2024

Ouverture de 2 pouponnières d'enfants à Laps et aux Martres-de-Veyre par le Département et l'association ALTERIS

Une mobilisation et un engagement fort pour la protection de l'enfance

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a inauguré, ce vendredi 28 juin, deux nouvelles pouponnières, fruit d'un travail collectif et déterminé en faveur de la protection de l'enfance. Très attendue, l'ouverture de ces structures a été rendue possible grâce à l'engagement de tous les partenaires, bénévoles et élus locaux.

Lionel CHAUVIN, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Éléonore SZCZEPANIAK, Vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'enfance et de la jeunesse, Anne-Marie REGNOUX et Dominique CHAUVIN, Co-Présidents de l'association ALTERIS, ont procédé, en présence de Pascal PIGOT, Maire des Martres-de-Veyre, à l'inauguration de ces 2 établissements dont les premiers enfants sont accueillis dès cette semaine.

Pour rappel, les pouponnières à caractère social proposent un service de garde jour et nuit d'enfants de moins de trois ans accomplis qui ne peuvent ni rester au sein de leur famille, ni bénéficier d'un placement familial surveillé. Elles accueillent en urgence des enfants séparés de leurs parents soit pour un accueil temporaire, soit par décision de justice.

Dans un élan de solidarité et d'engagement, face à l'urgence croissante du manque de places et à la nécessité impérieuse d'améliorer les conditions d'accueil à la pouponnière du Centre départemental de l'enfance et de la famille à Chamalières (CDEF), **le Président du Conseil départemental a lancé un appel au printemps 2024. Son objectif : trouver des solutions rapides et qualitatives pour pallier un cruel « manque de places ».**

L'association ALTERIS a répondu à cet appel avec ferveur et détermination et s'est mobilisée pour créer les **16 premières places** dès le 1^{er} juillet 2024. Qui plus est, un programme complémentaire est en cours pour un **total attendu de 37 places d'ici à l'automne 2025.**



Une très forte mobilisation pour une ouverture rapide : objectif 1^{er} juillet !

Face à un nombre croissant d'enfants en attente de solutions pérennes au CDEF, c'est une véritable course contre la montre qui s'est alors engagée au printemps dernier, avec un objectif clair : ouvrir les deux premiers établissements au 1^{er} juillet 2024.

L'équipe de direction d'ALTERIS, les services du Conseil départemental, les services supports, les architectes, les préventionnistes et entreprises, la commune des Martres-de-Veyre, le Service départemental d'incendie et de secours... **tous se sont mobilisés pour lancer et faire aboutir en quelques semaines seulement ces deux chantiers** au Château des Quayres et aux Martres-de-Veyre.

En parallèle, ALTERIS s'est engagée dans le **recrutement de nombreux professionnels** en avril et mai dernier. Venus renforcés les effectifs déjà en poste depuis plusieurs années, une nouvelle équipe est arrivée le lundi 24 juin. Ensemble, ils ont travaillé d'arrache-pied pour rendre possible l'ouverture rapide et préparer l'accueil des enfants : séances de travail sur le projet de « Pouponnière ALTERIS », élaboration d'une journée type en pouponnière, préparation des accueils d'enfants, montage des meubles et préparation des locaux. Le résultat est à la hauteur de leur engagement.

L'ouverture de ces deux pouponnières est une concrétisation majeure de la mobilisation du Conseil départemental du Puy-de-Dôme en faveur de la protection de l'enfance pour laquelle il a investi 95 millions d'euros en 2023 et 100 millions d'euros en 2024. « Pour répondre à l'urgence de besoins toujours plus forts (le nombre d'enfants confiés au Département par la Justice a doublé en cinq ans), il nous faut accélérer les créations de places, dans des délais raccourcis et adapter certains processus réglementaires, pour pouvoir être plus réactifs et ainsi répondre aux besoins impérieux et à l'intérêt supérieur des enfants qui nous sont confiés », a réaffirmé le président Lionel CHAUVIN, le cœur empli d'émotions.

Le Conseil départemental reste mobilisé, aux côtés de l'ensemble des acteurs, dans de nombreux projets comme :

- l'ouverture de 80 places à horizon début 2026 à Chanat-la-Mouteyre et à Issoire ;
- le recrutement d'assistants familiaux ;
- la possibilité donnée aux assistants familiaux, nouvellement recrutés d'accueillir 2 enfants dès leur première année d'exercice.

La protection de l'enfance est l'affaire de tous, le Département du Puy-de-Dôme fédère les acteurs locaux pour apporter des solutions adaptées à chaque situation. Pour rappel, le plan stratégique départemental prévoit depuis le début de la mandature la création de plus de 300 places dans le cadre de la protection de l'enfance. Un engagement fort, porteur d'espoir pour tous ces enfants en attente d'un avenir meilleur.

Hommage

Le Président Lionel CHAUVIN a profité de l'occasion pour rendre hommage à Marie-Laure HERMET, co-présidente de l'association ALTERIS ainsi qu'à Pascal BERTOCCHI, directeur général d'ALTERIS, tous deux achevant leurs fonctions respectives. « **Nous sommes fiers et reconnaissants de pouvoir compter sur des bénévoles aussi dévoués. Votre engagement infailible pour la cause des enfants est une source d'inspiration pour chacun d'entre nous.** »

